



Registre de sécurité d'établissement (5e catégorie) - FORUM

Réf. : REG002

Page catalogue : 662



 Sécurité

 SETIN

Vendu par

1

Pour établissement recevant du public.

Ce registre spécial pour les ERP de 5ème catégorie est obligatoire et doit pouvoir être présenté à chaque contrôle de l'inspection du travail ou de l'Urssaf, et être tenu à la disposition des délégués du personnel. Il est conforme à l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.

5ème catégorie

40 pages - format 21 x 29,7 cm